



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

- Politiques contractuelles
- Rénovation énergétique
- Santé
- Numérique
- Schéma de Cohérence Territoriale



# SOMMAIRE

TEMPS FORTS	4
DES MISSIONS POUR UN TERRITOIRE	6
LES INSTANCES	8
SCOT, DE LA CONCERTATION AU PROJET	10
POLITIQUES CONTRACTUELLES, DES ENVELOPPES COMPLÉMENTAIRES	12
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ	14
SANTÉ, RENFORCER L'APPROCHE TERRITORIALE	16
NUMÉRIQUE, DÉVELOPPER LES USAGES	18

# TEMPS FORTS



Document obligatoire, le **projet de territoire** a été adopté lors du Comité syndical du 12 octobre, après avoir été validé par les 4 intercommunalités. Il avait été élaboré en 2019 et il s'agissait cette année d'une révision, afin de donner le cadre de l'action du PETR pour cette mandature. Des indicateurs d'évaluation ont été définis, auxquels le présent rapport se propose de répondre.

Le bilan 2021 de l'activité du PETR vient, cette année encore, montrer tout l'intérêt de donner au territoire les moyens d'accompagner des projets et des actions concrètes au service des collectivités et des citoyens. De la valorisation du patrimoine roman à l'appui aux plans de relance, en passant par Octobre Rose ou encore les ateliers d'acculturation au numérique, les 9 agents du PETR sont là pour animer ces missions permettant à notre territoire d'être actif, dynamique et volontaire !



Mardi 28 septembre, les panneaux d'art roman installés sur le territoire ont été inaugurés à l'église d'Ameugny, en présence, notamment, de David-Anthony Delavoët, Secrétaire Général de la Préfecture de Saône-et-Loire, Christine Robin, Présidente du PETR Mâconnais Sud Bourgogne, Elisabeth Roblot, Vice-Présidente du Conseil Départemental au tourisme, Bertrand Veau, Conseiller Régional, Elisabeth Lemonon, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Clunisois et Virginie Logerot, Maire d'Ameugny.



Le forum de la rénovation a eu lieu les 10 et 11 septembre 2021 à Cluny, après un report dû à la pandémie. L'occasion pour notre nouveau chargé de mission rénovation, Quentin, d'entrer dans le grand bain !

Lundi 19 juillet, le Vitilab a été inauguré à Davayé. Christine Robin a souligné le rôle du PETR dans l'accompagnement des projets innovants. En l'espèce, son soutien s'est traduit par 115 600 € de crédits régionaux obtenus dans le cadre du contrat Cap Territoire Mâconnais Sud Bourgogne, et 22 000 € en fonds européens LEADER.



### Ateliers des territoires : en 2021, amplifier la transition écologique avec les territoires !

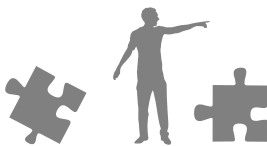
L'Atelier des territoires, financé par l'Etat (à hauteur de 100 000 € pour 2 territoires de Bourgogne-Franche-Comté : Pays de Vesoul Val de Saône et PETR Mâconnais Sud Bourgogne), proposait aux acteurs locaux d'élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations interterritoriales. Au fil des ateliers, avec les élus et acteurs du territoire, il a donné des pistes d'actions pour répondre à la problématique de l'impact du changement climatique sur l'agriculture, la forêt, les paysages.



La Région Bourgogne-Franche-Comté a voté la Convention Effilogis - Maison individuelle, en juin pour les postes et en septembre pour les subventions ! Ainsi, conformément au souhait des élus, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est reconnu comme service public de la rénovation énergétique, avec le soutien de l'Etat et de la Région. La convention est signée pour 3 ans (2021-2024).

# DES MISSIONS...

Le « pôle d'équilibre territorial et rural » (PETR) est une personne morale – un « établissement public local » – qui a vocation à fédérer ses membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire. Le présent rapport est l'outil permettant aux EPCI à fiscalité propre et aux organes du PETR de suivre la mise œuvre du projet de territoire.



Mobiliser les acteurs locaux (élus, institutions, associations, socioprofessionnels, habitants, etc.) autour de questions portant notamment sur l'aménagement du territoire, la transition énergétique, le numérique et la santé ;

Créer des partenariats et de la solidarité entre les espaces ruraux et les espaces urbains ;



Mettre en commun les initiatives locales et mutualiser les moyens pour plus de cohérence et de complémentarité ;



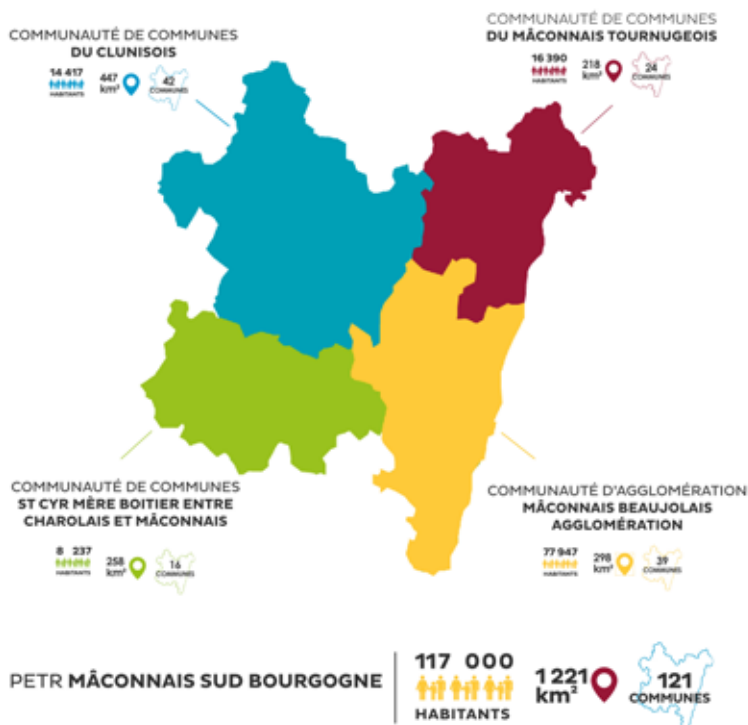
Penser le territoire à une nouvelle échelle afin de consolider et de structurer un espace dynamique, attractif et doté de nombreux atouts ;



Favoriser la participation citoyenne et le débat grâce au Conseil de développement.



# ... POUR UN TERRITOIRE



Source INSEE - estimation du 1er janvier 2022

Le PETR permet de mutualiser les énergies et les idées, de faire des économies d'échelle et d'orienter une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs. C'est un lieu de construction de la stratégie de développement du territoire et de mise en œuvre du partenariat public-privé.



# LES INSTANCES



## Le Comité Syndical

Le Comité Syndical constitue l'organe délibérant du PETR. Il est composé de 80 délégués dont la répartition tient compte du poids démographique de chacun des EPCI membres, pondéré de manière à ce qu'aucune collectivité ne détienne à elle-seule la majorité :

- Mâconnais - Beaujolais Agglomération : 40 titulaires
- Communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois : 17 titulaires
- Communauté de communes du Clunisois : 15 titulaires
- Communauté de communes de Saint-Cyr-Mère-Boëtier : 8 titulaires

Le Comité syndical s'est réuni à 5 reprises en 2021.

## Le Bureau

Composé de la Présidente, Christine Robin, et de 15 Vice-Présidents élus à la majorité des voix par le Comité Syndical, installé le 16 septembre 2020, le Bureau est une instance collégiale de pilotage exécutif des projets.

**Christine Robin**, Présidente

**Bertrand Veau**, 1er Vice-Président

**Jean-François Farenc**, 2e Vice-Président

**Jean-Marc Morin**, 3e Vice-Président

**Gérard Colon**, 4e Vice-Président

**Hervé Carreau**, 5e Vice-Président

**Dominique Deynoux**, 6e Vice-Président

**Christophe Ravot**, 7e Vice-Président

**Élisabeth Lemonon**, 8e Vice-Présidente

**Rémy Martinot**, 9e Vice-Président

**Claude Cannet**, 10e Vice-Présidente

**Patricia Clément**, 11e Vice-Présidente

**Marie Fauvet**, 12e Vice-Présidente

**Hervé Reynaud**, 13e Vice-Président

**Yves Dupuis**, 14e Vice-Président

**Dominique Jobard**, 15e Vice-Président



## La Conférence des Maires

Composée des Maires du territoire et du Bureau, la Conférence des Maires est une instance d'information et de consultation pour l'élaboration, la modification et la révision des projets de territoire.



Conférence des Maires, Prissé, 7 septembre 2021



Conseil de développement, Charnay, 3 juin 2021

## Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une instance participative et consultative qui permet d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

Ses membres sont des bénévoles, issus de la société civile : représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux ou associatifs. Ils ont été désignés par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne en fonction de leur domaine de compétences, mais également dans un souci de représentativité des intercommunalités qui composent le PETR. Cette instance consultative est présidée par Robert Martin.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) recouvre des domaines très variés : la valorisation des ressources locales, la mobilité et l'accès aux services, l'habitat et les équilibres démographiques, l'aménagement des espaces économiques et commerciaux et la protection du socle environnemental et paysager.

Document obligatoire, le SCoT servira de cadre de référence aux documents ou projets d'urbanisme des communes ou intercommunalités (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacements, ZAC, lotissement...). Après le diagnostic, l'année 2021 a été consacrée au projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Une très large concertation a permis aux élus et aux habitants de bien comprendre les enjeux et de pouvoir s'exprimer.



## Une large concertation sur tout le territoire

Tout au long de l'année 2021, le PETR a organisé et mis en œuvre une grande concertation sur l'ensemble du territoire pour associer toutes les forces vives à la réflexion sur le SCoT. Plusieurs outils ont été déployés. Une centaine de communes ont été vues, soit lors d'un conseil municipal, soit lors de réunions spécifiques au SCoT. L'exposition «Bienvenue en 2040», à destination des habitants, a sillonné le

le territoire depuis le mois de février. Les objectifs étaient de faire découvrir les enjeux et futurs possibles, et permettre à chacun de donner son avis. Notre site internet propose également une page spéciale qui permet à chacun de s'exprimer. Enfin, un rendez-vous citoyen, ouvert à toutes et tous, a eu lieu le 19 octobre, à Charnay-lès-Macon.

## 2021, l'année du projet politique

Le PADD est une réponse aux enjeux du territoire mis en évidence par le diagnostic. C'est un document politique et stratégique, élaboré sous la responsabilité des élus : il fixe des objectifs, des priorités, et un niveau d'exigence. Dans ce cadre, des réunions de travail régulières du Bureau syndical et de la Commission SCoT ont eu lieu, ainsi que des ateliers thématiques (commerce, agriculture, mobilité, etc.), des interventions du PETR lors des conseils communautaires, de la Conférence des Maires et du Conseil de Développement. La présentation du PADD aux Personnes Publiques Associées s'est déroulée au mois de novembre.

# De la concertation au projet



Atelier thématique sur le SCoT, au printemps 2021

## En chiffres

**50** réunions de présentation et de concertation depuis 2020

**120** participants aux **8** ateliers thématiques

**4** conseils communautaires/d'agglomération de présentation du PADD

**110** communes visitées sur les 4 EPCI, en conseil municipal ou en réunion spéciale SCoT, avec l'exposition «Bienvenue en 2040»

## PERSPECTIVES 2022

Le PADD sera stabilisé en février 2022, avant de passer à l'étape du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Ce dernier est le document opposable du SCoT qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le PADD. Le projet de DOO est conçu comme devant être un outil au service du développement du territoire, dans le respect de l'environnement et pour la préservation du cadre de vie. Afin d'élaborer le DOO, plusieurs réunions et ateliers sont prévus en 2022, de la commission SCoT à la Conférence des Maires, en passant par des ateliers thématiques (« Logements, services, commerces, centralités », « Dynamiques économiques (dont agriculture) », « Environnement et paysages »), une grande réunion publique ou encore le Conseil de Développement.

Pour engager ce travail, un livret de présentation du PADD sera conçu et distribué par le PETR à l'ensemble des communes du territoire et à nos partenaires intéressés par le sujet.

# POLITIQUES CONTRACTUELLES

## Des enveloppes complémentaires

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a vocation à fédérer les acteurs territoriaux autour des politiques contractuelles, programmes initiés par l'Union Européenne, l'État, la Région ou les collectivités territoriales, et ce, dans une stratégie commune. Sur la période 2009-2014, le Pays Sud Bourgogne a mis en oeuvre un premier contrat de développement territorial qui a permis notamment de mobiliser les intercommunalités et de favoriser l'émergence de projets pensés à l'échelle du territoire. À partir de 2015, les élus du Pays se sont attelés à une nouvelle stratégie de développement territorial à mettre en oeuvre sur la période 2016-2020.

Ce travail collectif a permis en 2016 deux nouvelles contractualisations avec la Région Bourgogne Franche-Comté et l'Europe (dont un programme européen LEADER pour la période 2016-2023) puis une troisième contractualisation en 2017 avec l'État.

Grâce à l'investissement fort des équipes du PETR et au bon état d'avancement des dossiers, **le territoire a bénéficié de soutiens supplémentaires de la Région, versés en 2021** : un abondement au contrat Cap Territoire d'abord, de 320 000 €, qui a permis de financer la nouvelle salle polyvalente de Tournus et une aire de covoiturage à Saint Cyr Mère Boitier. Et une enveloppe supplémentaire dans le cadre du plan de relance.



Inauguration du Vítalab, le 19 juillet 2021

## En chiffres

- **Programme LEADER** : les membres du Groupe d'Action Locale (GAL) ont été renouvelés et une réunion a pu se tenir en septembre. **12** projets continuent d'être suivis. Certains sont réalisés et sont en phase de paiement : signalétique touristique de la CC SCMB, mise en valeur de l'art roman, espace test agricole à Verosvres (association Semeurs du Possible). Le PETR contribue aussi, dans le cadre de LEADER, à un projet de coopération initié par les Pays d'Art et d'Histoire (entre Cluny et Tournus, Charolais-Brionnais et Auxois-Morvan).
- **Contrat Cap Territoire** avec le Conseil régional BFC : les derniers projets éligibles ont pu être engagés. Ainsi, environ **2,1 M€** ont été mobilisés sur le territoire.
- **Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (volet territorial)** :  
**6** projets ont été retenus par la Région pour un total de **815 000 €**.
  - L'opération « Saône Digitale », aménagement paysager de la Darse Nord à Mâcon
  - La création d'une voie de cheminement doux à Charnay-lès-Mâcon
  - La création d'une micro-crèche à Saint-Léger-sous-la-Bussière
  - Le projet complémentaire et coordonné pour l'aménagement de chemins ruraux ou communaux en voies douces, porté par les communes de Pierreclos et Serrières.

Les **22** autres projets proposés ont pu être réorientés vers d'autres solutions de financement.



## PERSPECTIVES 2022

En 2022, il s'agira d'engager les derniers projets LEADER et d'élaborer notre candidature au futur programme LEADER 2023-2027.

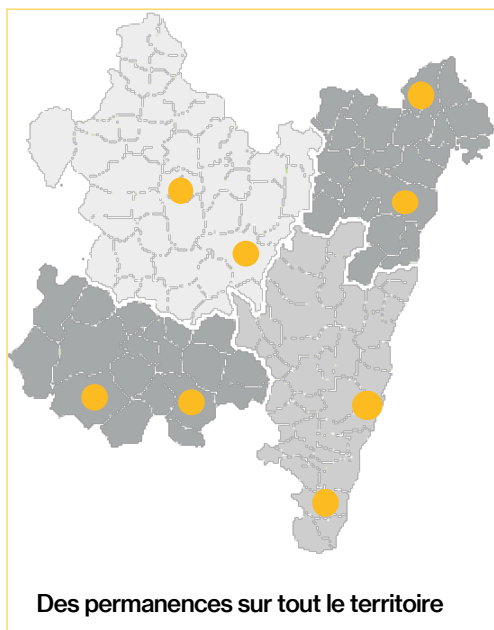
Il faudra également travailler sur les futures politiques contractuelles 2022-2028. Enfin, les engagements du plan de relance devront être terminés.

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2016, la plateforme territoriale de la rénovation énergétique accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique, mobilise les professionnels du secteur et anime un réseau local de partenaires. Les objectifs de ce service sont de :

- lutter contre la précarité énergétique ;
- redonner du pouvoir d'achat aux particuliers ;
- générer de l'activité pour les professionnels du bâtiment ;
- agir contre le réchauffement climatique.

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est reconnu comme service public de la rénovation énergétique, proposant un service de conseil à la rénovation énergétique des maisons individuelles.



Des permanences sur tout le territoire

## Le conseil aux particuliers

**Financier** : il s'agit de présenter aux particuliers des aides financières disponibles et les modalités d'obtention.

**Technique** : il s'agit de faire un point général sur le logement, présenter des matériaux/équipements, aider à comprendre les devis et identifier les points de vigilance.

## L'animation grand public

Notre animateur vient à la rencontre du public, lors des événements en lien avec la rénovation énergétique, des réunions d'information organisées dans les communes ou des visites organisées sur des chantiers exemplaires. C'est dans ce cadre qu'a été organisé le troisième forum de la rénovation à Cluny au mois de septembre.

## L'animation territoriale

Sur les 4 intercommunalités, le PETR a aidé à la mise en place d'un service de proximité et de programmes d'habitats locaux. Nous travaillons également avec un réseau de partenaires qui sont des relais auprès de la population (Opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH de Saint Cyr Mère Boitier, Programme d'intérêt général - PIG du Clunisois, OPAH-Revitalisation Urbaine de Tournus et Mâcon, Maisons France Service).

# Un engagement renouvelé

## ZOOM

### Le PETR dans la démarche Effilogis-Maison individuelle.



C'est suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), que les élus du territoire ont exprimé leur volonté de créer un service de conseil à la rénovation énergétique des maisons individuelles. C'est ainsi que le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est reconnu comme service public de la rénovation énergétique, avec le soutien de l'Etat et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis 2017, le service rénovation énergétique apporte aux habitants des conseils et un accompagnement neutre et gratuit à travers trois grands ensembles d'actions. Le PETR a donc envoyé au Conseil Régional sa candidature pour être intégré à la démarche Effilogis-Maison individuelle. Un dossier a été transmis en ce sens en novembre 2020 et l'avis favorable du Conseil Régional a été rendu en 2021. La convention est signée pour 3 ans (2021-2024). C'est un moyen de bénéficier à nouveau de subventions pour mener les missions de conseil et d'animation sur la rénovation énergétique.

Trois postes (3 ETP), internalisés au PETR, seront dédiés à la mission « Effilogis -Maison individuelle » : 1 animateur de la dynamique de rénovation sur le territoire du PETR (donc de la plateforme de la rénovation – PTRE) ; 2 accompagnateurs des ménages.

## En chiffres

**503** sollicitations de particuliers entre janvier et novembre, dont **14 %** pour la CC Mâconnais Tournugeois, **18 %** pour la CC Saint Cyr Mère Boitier, **29 %** pour la CC du Clunisois et **39 %** pour Mâconnais Beaujolais Agglomération.

**1** recrutement d'accompagnateur des ménages, dédié à la CC du Clunisois

## PERSPECTIVES 2022

En 2022, il s'agira de développer le réseau de professionnels auditeurs, accompagnateurs techniques et artisans, pour faire de la rénovation globale et performante. L'objectif est de massifier la rénovation BBC (bâtiment basse consommation) sur le territoire.

Nos conseillers, au-delà de l'accompagnement des ménages qui rénovent (aides effectives dans le cadre du programme Effilogis : suivi des audits, assistance à maîtrise d'ouvrage), poursuivront leur mission d'information et de sensibilisation auprès des particuliers. Cela concernera également des sujets liés à la santé, comme le radon par exemple, qui demande une isolation particulière si l'on veut en éviter les effets négatifs.

# SANTÉ

Le pôle Santé a été créé en 2016 par le Pays Sud Bourgogne, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, puis repris par le PETR. Financé en partie par l'ARS, sa principale mission est la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS), dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Le CLS propose un plan d'actions adapté aux besoins du territoire et décline les orientations stratégiques nationales et locales. Il contribue également à développer une approche globale de la santé sur le territoire.

En 2021, les actions engagées les années précédentes ont été confortées dans la mesure du possible en raison de la pandémie :

- Le Contrat Local de Santé (CLS) a poursuivi son activité, tout comme le Conseil Local de Santé Mentale ;
- La coordination de l'organisation d'actions dans le cadre d'Octobre rose à Mâcon, Charnay-lès-Mâcon, Cluny, La Salle et Tournus s'est poursuivie, permettant un fort retentissement médiatique à cet événement national ;
- Des actions dans le domaine « santé et environnement » ont eu lieu pour accompagner les collectivités et les citoyens face à l'arrivée du moustique tigre et de l'ambrosie : rencontre de terrain et réunions publiques d'information ;
- L'opération de colocations pour les étudiants en médecine a été poursuivie et une soirée de promotion du territoire a pu se tenir ;
- Pour répondre au besoin d'interconnaissance et de diffusion d'une culture commune en matière de santé, des temps de rencontre réguliers ont été mis en place : les jeudis de la santé ;
- Le travail sur la plateforme numérique de santé, PEPS, a avancé ;
- Le Contrat Local de Santé est également représenté dans les réseaux sociaux et médico-sociaux locaux.



Conférence de presse pour Octobre Rose, le 21 septembre

# Renforcer l'approche territoriale

## ZOOM

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé afin de participer à la grande campagne de vaccination contre le COVID-19. En effet, le PETR porte le Contrat Local de Santé et dispose d'un poste d'animateur santé, en partie financé par l'ARS. C'est pourquoi la collectivité a pu apporter son aide au centre de vaccination de Mâcon, en renfort sur place mais aussi par la commande de doses de vaccin et de matériel médical, chaque semaine.

## En chiffres

- 14** étudiants en médecine logés et **1** professionnel de santé
- 1** soirée des étudiants en médecine
- 3** projets de santé en exercice coordonné accompagnés
- 22** partenaires et **27** actions pour Octobre Rose
- 6** jeudis de la santé et **114** participants
- 6** réunions de sensibilisation à la lutte contre l'ambrosie et le moustique tigre
- 1** session de sensibilisation à la santé mentale pour **12** participants

**ATTENTION AMBROSIE ATTENTION**

MÂCONNAIS  
SUD BOURGOGNE  
FREDON ARS  
AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
D'AUVERGNE  
DE LA LOUPE  
DE NORD-NOUVELE-AQUITAINE  
DE NORMANDIE  
DE OCCITANIE  
DE PAYS DE LA LOIRE  
DE BRETAGNE

**RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'AMBROSIE ET LE MOUSTIQUE TIGRE**

Ouvertes aux élus, aux agents techniques et à l'ensemble des citoyens  
*Partie sanitaire obligatoire*

MARDI 2 NOVEMBRE	MERCREDI 3 NOVEMBRE
<b>13H30 CHEVAGNY-SUR-GUYE</b> Mairie Communale 10100 CHEVAGNY	<b>13H00 LACROST</b> SALLE MAURICE LAMBERT 4 RUE MARCEL JEANTIN
<b>18H30 CLURY</b> Espace des associations - Salle 4 10100 CLURY	<b>18H30 TRAMAYES</b> Salle du Centre 10100 TRAMAYES
JEUDI 16 DÉCEMBRE	
<b>13H30 CHAPELLE-DE-GUENCHAY</b> Salle du Pressoir 10100 CHAPELLE-DE-GUENCHAY	<b>18H30 SANCÉ</b> Salle des fêtes 10100 SANCÉ

## PERSPECTIVES 2022

Les actions engagées les années précédentes dans le CLS seront reconduites, de nouvelles déployées en fonction des besoins locaux. L'un des chantiers majeurs sera la rédaction du contenu de la plateforme numérique de santé mentale PEPS, ainsi que de la version papier pour une livraison dans l'année. Il s'agira également de participer activement à la construction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT, puisque le bien-être en est le fil directeur, à la demande des élus du PETR. Les règles fixées en matière d'aménagement du territoire agiront sur les déterminants de la santé en amont, et devront tendre vers le bien-être des habitants, à travers les questions d'environnement, de déplacements, de logement, etc.

# NUMÉRIQUE

## Développer les usages

Le pôle numérique a pour objectif de développer les usages du numérique pour tous. Son action s'inscrit dans une cohérence des besoins du territoire et de la politique régionale qui soutient fortement l'accompagnement des territoires dans une évolution des bonnes pratiques numériques.

La mission numérique poursuit ses actions de développement des usages du numérique, autour de trois axes principaux d'actions qui ont été définis en 2019 : l'inclusion, le développement de projets et l'innovation. Le développement des usages continue de se faire en fonction des besoins et des compétences de chaque population d'acteurs (collectivités, particuliers, entreprises, associations), ce qui permet d'adapter les actions.

En 2021, la mission numérique a pu reprendre ses ateliers d'acculturation et sensibilisation aux usages du numérique ainsi que l'organisation d'évènements à destination des familles tout en poursuivant en parallèle les projets de plateformes lancés en 2019 et 2020.

PEPS - Plateforme d'Échanges Pluridisciplinaire de Santé - a été lancée en version de tests fin 2020. Des développements complémentaires ont été réalisés cette année, notamment l'interface avec le système informatique de l'Agence Nationale de Santé et la définition de la charte graphique. Le déploiement et la formation auprès de l'ensemble des professionnels du territoire, des agents et élus sont prévus pour 2022.

La plateforme numérique des tiers lieux est en cours de construction. Ce projet vise à cartographier l'ensemble des tiers lieux et leurs ressources afin de renforcer le réseau mais aussi diffuser l'information sur le territoire, de proposer / mutualiser des services et développer l'accès à ces lieux pour tous. Le réseau travaille depuis l'automne à la définition des valeurs communes, aux modalités de l'animation et de la gouvernance. Ces travaux vont se poursuivre en 2022.



# ZOOM

## “Familles connectées”, une action de sensibilisation aux usages du numérique à destination des familles.

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, en partenariat avec le Département de Saône et Loire, le Lab71 et Villages Solidaires, a organisé des journées consacrées au numérique, avec un programme varié et riche pour les familles : Enigm'game sur le harcèlement scolaire, gaming zone autour de la réalité virtuelle et la programmation, espace jeux de plateaux, exposition “Les jeunes et les réseaux” et un café parentalité pour débattre et échanger avec une coach professionnelle.

Deux temps forts étaient proposés - la projection du film «Internet : la pollution cachée» et le spectacle sur-mesure de la compagnie La Belle Histoire «Les écrans et les ados» - suivis d'un échange / débat avec les spectateurs.

Face aux questions que pose l'entrée du numérique dans nos vies quotidiennes, ces animations sont primordiales. Elles mettent en lumière la méconnaissance que nous avons encore du numérique, de ses pratiques, des bienfaits mais aussi des risques et addictions qu'une utilisation non éclairée peut entraîner. La mission numérique du PETR, par ce type d'action, souhaite apporter une connaissance du numérique pour lever les doutes, casser les préjugés et les peurs, tout en dé-diabolisant certains usages ; pour montrer, aussi, les avantages que cela peut apporter notamment en termes de connaissance et d'ouverture au monde.

## En chiffres

**36** actions d'inclusion numérique **28** projets de transformation numérique des collectivités

**3** journées de sensibilisation aux usages des écrans pour les familles

## PERSPECTIVES 2022

La mission numérique renouvelle sa demande de cofinancement du poste d'animatrice numérique, à hauteur de 80%, auprès de la région BFC. La transition numérique reste une priorité pour le territoire. Les projets initiés en 2019 (Wikipays, PEPS, tiers lieux...) vont se poursuivre ; de nouveaux équipements informatiques, comme des équipements d'enregistrement audio et vidéo, vont être déployés en 2022 pour proposer des ateliers “multimédia”.

Une réponse à l'appel à projets “Territoires intelligents et durables” de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a été déposée en décembre 2021 afin de réaliser en 2022 un projet de plateforme territoriale de données pour collecter, valoriser et partager les données ouvertes du territoire (santé, tiers lieu, rénovation, flux...). Cette plateforme a pour objectif de rendre interopérables les données et ainsi les mettre à disposition des usagers et des systèmes existants. Le large partage des données est un levier d'attractivité, d'efficacité, d'optimisation et de valorisation du territoire. Le PETR souhaite ainsi mettre la donnée au service du territoire.

# NOS FINANCEURS



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Mâconnais Sud Bourgogne  
Espace de la Verchère - 367, Chemin de la Verchère - 71850 Charnay-Lès-Mâcon  
Tél : 03 85 20 91 10 - [contact@maconnais-sud-bourgogne.fr](mailto:contact@maconnais-sud-bourgogne.fr)  
[www.maconnais-sud-bourgogne.fr](http://www.maconnais-sud-bourgogne.fr)

Réalisation Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Mâconnais Sud Bourgogne  
Crédits photographiques PETR Mâconnais Sud Bourgogne / Etienne Ramousse